

Nancy, le **- 3 OCT. 2023**

Conseil de Développement Durable
du Grand Nancy
22-24 Viaduc Kennedy
54000 NANCY

A l'attention des membres du Bureau

Objet : Saisine du C3D sur les changements de comportements en mobilités

Mesdames, Messieurs,

La Loi Climat et Résilience de 2021 impose aux agglomérations de plus de 150 000 habitants la création au plus tard le 31 décembre 2024 d'une Zone à Faibles Emissions mobilité (ZFE-m) afin de réduire l'exposition des populations à la pollution atmosphérique.

La pollution de l'air est un enjeu de santé publique majeur qui impacte significativement l'espérance de vie des habitants de notre territoire. La « ZFE-m » en visant le secteur des transports, le premier émetteur d'oxydes d'azote et le deuxième émetteur de particules fines PM2,5, fait partie des actions publiques prioritaires pour la reconquête de la qualité de l'air.

Pour agir sur le volet des déplacements en véhicules particuliers, le Plan Métropolitain des Mobilités (P2M), adopté le 21 novembre 2021, fixe des objectifs ambitieux d'évolution des parts modales. Le P2M prévoit le déploiement d'une offre de transport en commun, voies cyclables, cheminements piétons - alternative à l'automobile pour les trajets les moins longs.

Ce contexte nouveau constitue l'opportunité d'encourager les habitants à réinterroger leurs modes de déplacement et à privilégier les mobilités douces, décarbonées et inclusives pour la santé de tous.

C'est pourquoi, il nous paraît essentiel et indispensable d'associer le Conseil de Développement Durable et – au vu des enjeux et du défi à relever – dans une forme nouvelle et ce, afin d'identifier comment la Métropole pourrait accompagner ses habitants mais également ceux des territoires limitrophes à modifier leurs modes de déplacement et créer ainsi les conditions d'un report modal significatif, conforme aux attendus du P2M.

Toute correspondance est à adresser à : **Métropole du Grand Nancy**

22-24 Viaduc Kennedy — C. O. N°80036 — 54 035 NANCY Cedex — Mail : president@grandnancy.eu — Tél. 03 83 91 83 91 — Fax. 03 83 91 83 96
www.grandnancy.eu

Votre contribution devra également alimenter notre dispositif des mesures d'accompagnement à la mise en place de la ZFE-m.

Sur ce sujet technique, complexe et aux implications multiples (sanitaire, économique, sociale, environnementale...), la Métropole propose à titre exceptionnel un engagement financier à hauteur de 10 k€ permettant au C3D de mobiliser un bureau d'études à même de fournir le matériel de connaissance en mobilité, de l'accompagner dans l'animation des travaux et de faire de cet accompagnement un atelier reproductible sur le territoire, voire sur les territoires voisins.

Je me félicite de pouvoir compter sur votre participation et souhaite que cette collaboration contribue au mieux à l'atteinte des objectifs territoriaux.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. L...' or similar, written in a cursive style.